

Projet éolien des Grands Lazards

Lettre d'info #5

Décembre 2020

Le mot du chef de projet

Madame, Monsieur,

Deux ans se sont écoulés depuis la précédente lettre d'information sur le projet éolien des Grands Lazards. Durant cette période, nos études ont été approfondies afin de répondre aux demandes de l'administration suite au dépôt du dossier de demande environnementale. Nous déposerons ces compléments au premier trimestre 2021. Il reviendra donc aux services de l'Etat de formuler un avis sur le caractère « recevable » ou non du projet. En cas de recevabilité, une enquête publique s'ouvrira durant laquelle chacun sera invité à donner son avis. Nous vous présentons son déroulé en page trois.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous souhaitons une bonne lecture de cette lettre et nous vous invitons à consulter le nouveau site web du projet : grands-lazards.projet-eolien.com.



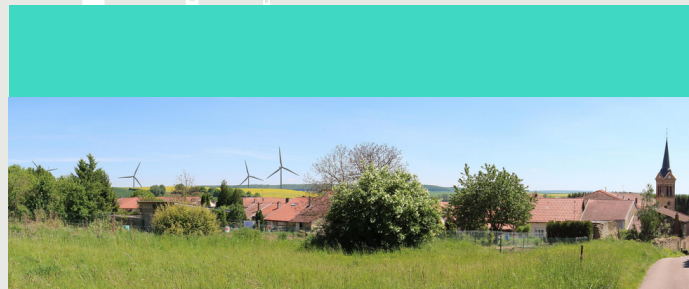
Roméo Garreau

Chef de projet

RWE Renouvelables France

romeo.garreau@rwe.com

06 87 67 99 67



Photomontage depuis la route communale au Nord de Vatimont, à 1.4 de l'éolienne la plus proche



Photomontage depuis la sortie Est de Baudrecourt, à 1.9 km de l'éolienne la plus proche

Les chiffres clés



4
éoliennes

Le projet est constitué de 4 éoliennes d'une hauteur maximale de 150 mètres en bout de pale. 3 des 4 éoliennes seront installées sur des parcelles communales.



15.6
MW

La puissance unitaire maximale des éoliennes prévues est de 3.9 MW soit une puissance totale installée de 15.6 MW.



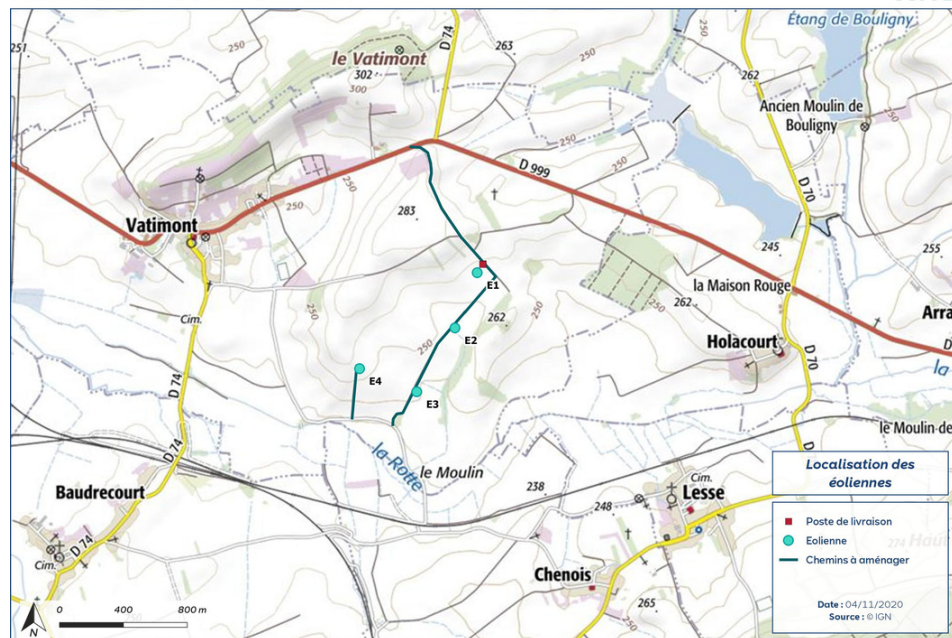
8700
foyers

alimentés par le parc éolien des Grands Lazards. Il y aura 1 km de distance minimale entre les éoliennes et le bourg de Vatimont, soit le double de la réglementation en vigueur.

Implantation du projet éolien

PROJET ÉOLIEN DES GRANDS LAZARDS

RWE

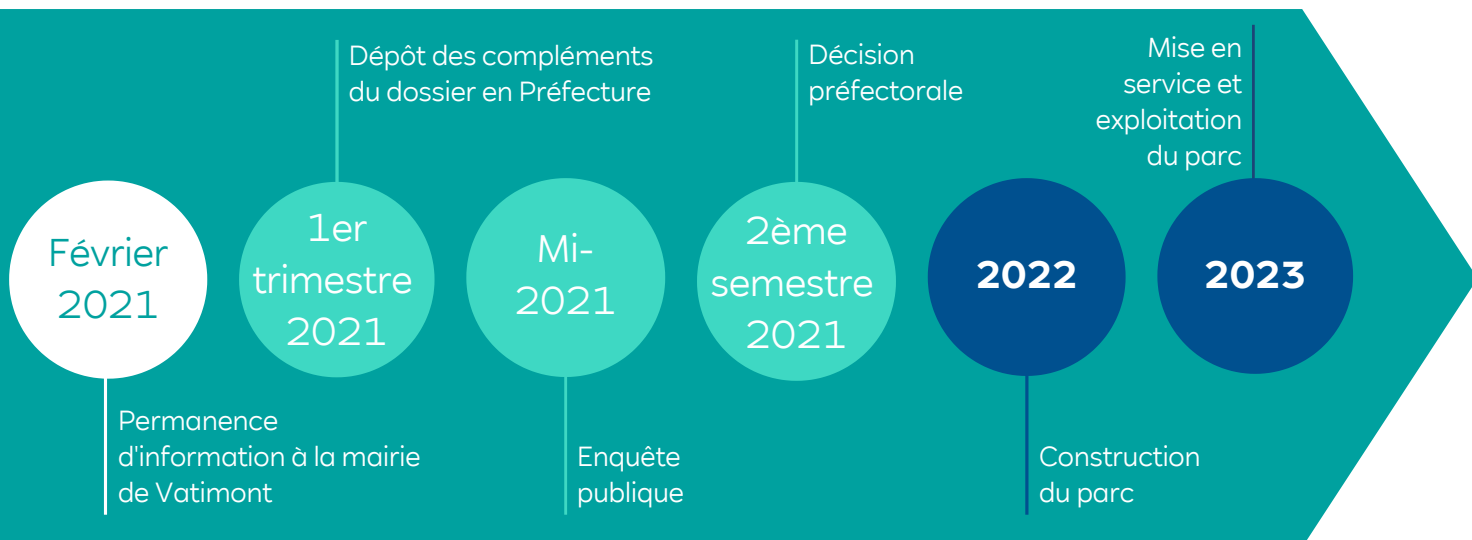


Zone d'implantation du projet éolien
des Grands Lards

La zone d'implantation

Le choix d'implantation du projet éolien des Grands Lards a été défini par les différentes études menées : écologiques, acoustiques et paysagères. Il y aura un kilomètre de distance minimale entre les éoliennes et le bourg de Vatimont soit le double de la réglementation en vigueur (500 m). La majeure partie des chemins utiles au projet sera renforcée sur environ 2 500 m et de nouveaux chemins devront être créés sur un linéaire de 292 m. L'accès se fera depuis la D999 au Nord-Est de la commune.

Les étapes à venir



Compte tenu du contexte sanitaire actuel lié à l'épidémie du COVID-19, les dates annoncées ci-dessus sont provisoires.

Focus sur l'enquête publique

L'enquête publique est la phase réglementaire de consultation du territoire sur le projet éolien. Cette phase essentielle permet à chacun de consulter le dossier, de poser des questions et de donner son avis sur le projet. L'avis du territoire sera pris en compte par le Préfet dans sa décision finale.



Comment se déroule une enquête publique ?

Un commissaire-enquêteur neutre et indépendant est nommé par le tribunal administratif pour conduire l'enquête. Durant un mois, il recueille les avis du public lors des permanences organisées. A la suite de l'enquête, le Préfet tient compte de l'avis du territoire dans sa décision finale.



Qui peut participer ?

L'enquête publique est ouverte à tous, l'information se fait dans un rayon de 6 km autour des infrastructures du projet (éoliennes et postes de livraison).



Comment participer ?

Durant cette période d'un mois, chaque personne pourra consulter le dossier complet sur internet et à la mairie de Vatimont (durant les heures habituelles d'ouverture).

Vous pourrez poser vos questions et formuler vos remarques au commissaire-enquêteur durant des permanences ainsi que par courrier postal ou électronique à l'attention du commissaire-enquêteur (les coordonnées vous seront communiquées).

Photomontage



Photomontage depuis la sortie Est de Vatimont sur la D999, à 1.2 km de l'éolienne la plus proche

Nordex devient RWE Renouvelables France

La société Nordex, constructrice d'éoliennes, connaît une importante croissance qui nécessite des investissements considérables : construction de nouvelles usines, recrutements, accélération de la recherche et développement sur les éoliennes du futur...

L'activité de développement de nouveaux projets (branche Nordex Développement, à laquelle nous appartenions) nécessitait elle aussi d'importants investissements pour réaliser les études nécessaires à la construction de parcs en France, mais s'inscrivait dans un temps long (le développement d'un projet dure en moyenne 7 ans en France). C'est pourquoi, l'activité actuelle de Nordex vient d'être scindée en deux. Le groupe Nordex poursuit la construction d'éoliennes, tandis que le groupe RWE reprend l'activité de développement de nouveaux projets.

RWE Renewables : 3ème acteur des énergies renouvelables en Europe

RWE Renewables est un acteur présent à l'international, sur différents secteurs (éolien terrestre et en mer, solaire, stockage...) et appartient au groupe historique allemand RWE. Ce dernier est en pleine transition pour un abandon des énergies fossiles et vise la neutralité carbone d'ici 2040.

Pour vous, rien ne change puisque l'équipe Nordex Développement devient RWE Renouvelables France. Les interlocuteurs de terrain restent les mêmes, le seul changement est positif puisque RWE est également exploitant de ses parcs : nous restons donc désormais présents jusqu'à la fin de vie de nos éoliennes.



NORDEX DEVELOPPEMENT
DEVELOPPEUR

**T4
2020**

RWE



RWE RENOUVELABLES FRANCE
DEVELOPPEUR ET PRODUCTEUR

**Même équipe
Même éthique
Mêmes projets**